

Conditions de garantie Kärcher Belux

1. La garantie n'est d'application que pour les pannes qui sont dues à des défauts de fabrication ou de matériel et qui interviennent lors d'une utilisation « normale » pendant la période de garantie définie qui prend cours à la date de livraison à l'utilisateur final.
2. La garantie n'est validée que par le renvoi à Kärcher de la carte de garantie dûment remplie ou par l'introduction des données appareil et client par le formulaire sur le site internet Infonet.
3. Les réparations suivantes ne sont pas couvertes par la garantie :
 - problèmes causés par l'utilisation de produits n'ayant pas été livrés par Kärcher ou approuvés par écrit par Kärcher
 - utilisation fautive
 - non suivi des instructions mentionnées dans le manuelSont également exclus de garantie :
 - remplacement de pièces dues à une usure normale tels que joints toriques (o-ring), pistons, joints, flexibles HP, lance, pistolets, gicleurs etc.
 - entretien nécessaire pour le bon fonctionnement de l'appareil: par exemple huile, graisse, électrodes, gicleur carburant, clapets, filtres et joints.
 - brosses, raclettes, filtres poussière, sacs filtres ou tout autre filtre.
4. Kärcher ne rembourse pas le frais de location de machines de remplacement ni autres dégâts subis suite à une panne.
5. Les machines ou installations stationnaires montées par un revendeur ne sont couvertes par la garantie que si elles ont été contrôlées lors de la mise en service par un technicien formée par Kärcher.
6. Des réparations sur des machines Kärcher effectuées par des tierces personnes ne seront pas remboursées.
7. Toutes les réparations sur des machines Kärcher seront effectuées par des techniciens ayant reçus une formation adaptée.
8. Les pannes ou dégâts causés par un incendie, tremblement de terre, foudre, catastrophe naturelle, pollution et problèmes avec l'arrivée de courant ne pourront pas être réclamés comme garantie.
9. Tous les dégâts causés par des facteurs externes anormaux, mauvaises conditions de travail ou contact avec des substances pour lesquels l'appareil n'a pas été conçu n'entrent pas en compte pour la garantie.
10. La garantie n'est plus valable si un appareil Kärcher est équipé de pièces de rechange, extensions ou accessoires qui ne sont pas d'origine Kärcher.
11. La garantie n'est pas d'application si les défauts à l'appareil sont dus à une utilisation incorrecte, manque d'entretien, un entretien non-conforme ou à un manque de suivi du manuel d'utilisation ou des notices de montage tels que par exemple une utilisation avec trop peu d'eau, de l'eau avec des saletés, fonctionnement sans eau, sans carburant, avec du carburant pollué etc.
12. Pour les batteries et chargeurs les directives du fabricant sont d'application en ce que concerne la garantie.
13. Kärcher se réserve le droit de demander pour examen les pièces réclamées sous garantie jusqu'à 4 semaines après l'introduction de la demande de garantie.